



ASSOCIATION OF CANADIAN PORT AUTHORITIES  
ASSOCIATION DES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES CANADIENNES

## Déclaration de l'AAPC sur l'interruption du service ferroviaire du CN

Le 14 février 2020

« Nous avons le plus profond respect pour les chefs héréditaires Wet'suwet'en et ceux qui leur témoignent leur solidarité. Cependant, ces perturbations prolongées touchant la chaîne d'approvisionnement canadienne ont d'importantes répercussions sur notre économie et leurs effets sont ressentis par les Canadiens à travers le pays, sans parler de ceux qui dépendent du service ferroviaire pour gagner leur vie. Ainsi que le ministre Garneau a déclaré dans son intervention ce matin, cette situation affecte tous les Canadiens au quotidien en rendant difficile l'accès aux denrées alimentaires et autres nécessités indispensables à leur vie de tous les jours.

Les conséquences se manifestent immédiatement. Au niveau des ports, nous commençons à voir des cas où certaines administrations portuaires canadiennes doivent détourner des navires et où les marchandises commencent à être redirigées vers des ports américains. Dans d'autres cas, les expéditeurs tentent de trouver d'autres solutions pour transporter les marchandises, y compris l'utilisation de camions. Quand on pense qu'un seul wagon de chemin de fer transporte l'équivalent d'environ trois camions, une perturbation prolongée du trafic ferroviaire aurait là aussi des répercussions majeures.

Outre ses effets sur l'économie et sur les personnes, cette interruption de service pourrait nuire à long terme à la réputation des ports canadiens et à notre réseau de transport comme moyen fiable et efficace de transporter des marchandises. Nous accueillons avec satisfaction la réouverture de la ligne ferroviaire vers le Port de Prince Rupert, et nous encourageons vivement toutes les parties à trouver une solution rapide et positive pour les autres zones concernées afin que les marchandises et les personnes puissent de nouveau circuler. » **Wendy Zatylny - présidente, Association des administrations portuaires canadiennes**

\*\*\*

### À propos de l'Association des administrations portuaires canadiennes

Créée en 1958, l'AAPC regroupe 17 ports et les intérêts maritimes connexes en une seule association nationale. En tant que principale association de défense des intérêts et d'avancement de l'industrie portuaire canadienne – représentant toutes les administrations portuaires canadiennes, diverses entités gouvernementales, ainsi que des compagnies du secteur maritime – l'AAPC défend les ports canadiens en ce qui concerne la politique gouvernementale, le commerce, la compétitivité et la sensibilisation du public en vue de contribuer à un transport durable. Pour plus d'informations, visitez [www.acpa-ports.net](http://www.acpa-ports.net).

### Pour plus d'informations :

Michel Hachey  
Directeur, Image de marque  
[mhachey@acpa-ports.net](mailto:mhachey@acpa-ports.net)  
613-232-2036 x 203